mier la parole. Avec une superbe éloquence, il développe le programme municipal du Parti ouvrier. De vifs applaudissements interrompent plusieurs fois le discours de notre ami. De nombreux cris de : vive Lesaffre ! vive Franc ! se font entendre.

Le citoyen Henri Ghesquière prend ensuite la parole, et au milieu de frénétiques applaudissements il fait le procès des divers partis bourgeois.

Il fait ressortir le faux patriotisme des opportunistes et des cléricaux. Des opportunistes, qui vont humilier le drapeau de la France dans les eaux de Kiel et qui ne craignent pas d'aller s'agenouiller devant l'empereur d'Allemagne ; des cléricaux, qui vont prendre leur mot d'ordre à Rome et dont le plus grand honneur est d'aller baiser les mules du pape Italien. (Vifs applaudissements).

Il présente à l'assemblée les candidats du Parti ouvrier, les citoyens Lesaffre et Franc. Leur élection, dit-il, sera une double protestation : protestation, contre ceux qui, en annulant l'élection Lesaffre, ont lancé une insulte à la masse des pauvres; protestation contre tous ceux qui se font un tremplin électoral avec un faux patriotisme.

Puis, Ghesquière expose les réformes accomplies et projetées par la municipalité lilloise. Et c'est ainsi qu'il parle de la réorganisation des services municipaux, de la vente, de l'échange, des vieux ménages, des réformes hospitalières, etc.

Le citoyen Lougaet a ensuite pris la parole. Au milieu des applaudissements, il affirme sa sympathie aux candidats du Parti ouvrier et se félicite de l'accord qui existe entre les radicaux socialistes et les membres du Parti ouvrier.

Il est vivement applaudi.

Après un vain appel du président à la contradiction, un ordre du jour invitant les électeurs à voter pour Lesaffre et Franc est acclamé par toute l'assistance.

### Rue de Poids

La salle de Versailles était beaucoup trop petite pour contenir tous les électeurs qui voulaient entendre nos amis Delory et Samson.

La salle est archi-comble, ainsi que les couloirs et la salle attenante. Les portes extérieures sont ouvertes, et un grand nombre de citoyens, 200 au moins, ont dû s'en retourner en regrettant de ne pouvoir approcher.

Le citoyen Lagrange, gérant de l'imprimerie Ouvrière, a été acclamé président de la réunion. Les citoyens Reignez et Tille l'assistaient comme assesseurs. Notre ami Delcluze avait tout d'abord été acclamé assesseur, mais il n'a pu pénétrer dans la salle, tellement la foule était compacte.

Le citoyen Samson, adjoint au maire, a pris le premier la parole. Au milieu de vifs applaudissements, il a exposé le programme et la position du Parti ouvrier. Il parle des anciennes luttes électorales, où, au premier tour, l'on ne considérait pas comme républicains les socialistes, tout en cherchant à avoir leurs voix au second tour.

Il parle de la République qui devrait être la chose de tous et non celle de quelques capitalistes agioteurs (Applaudissements).

Les ouvriers, étant le plus grand nombre, ont droit à la plus large part.

A Lille, dit il, on commence à comprendre cela, et tous nos adversaires s'unissent pour nous combattre.

Si Gambetta revenait en ce monde, il serait bien surpris et fortement désolé en voyant la conduite de tous ses anciens partisans.

Le citoyen Samson parle ensuite des sentiments des socialistes envers l'armée [illegible] sommes aussi les ennemis de l'institution des armées permanentes.

Il termine en citant le chemin fait par la municipalité de Roubaix.

Le citoyen Delory, maire de Lille, prend ensuite la parole. Des applaudissements frénétiques éclatent lorsqu'il se présente à la tribune. Dans la salle et dans la rue, on crie : Vive Delory, vive la sociale !

Delory rappelle les événements de juillet dernier. Il donne des détails sur l'attitude des députés sociaux-démocrates allemands depuis la déclaration de guerre de 1870-1871 et il met en parallèle leur conduite humanitaire et sociale avec celle des bourgeois français, faux patriotes. Alors que ceux-ci livraient honteusement l'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne, Bebel et Liebknecht, députés au Reichstag, étaient condamnés à plusieurs années de prison pour avoir osé protester contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine.

Il cite encore le refus des députés socialistes allemands de voter les crédits pour l'augmentation de l'armée permanente d'Allemagne. (Applaudissements).

Puis, le citoyen Delory parle du patriotisme des membres du Parti Ouvrier. Il rend compte du service militaire accompli par les citoyens Lesaffre et Franc, candidats. Le premier a été sous-officier de l'Armée Française et le second a été secrétaire d'Etat-Major.

L'orateur aborde ensuite les questions municipales. Il critique d'abord les procédés de l'ancienne administration en se basant surtout sur les trois rapports du citoyen Delesalle, délégué aux Finances. Puis, il expose les projets déjà accomplis par la municipalité socialiste et ceux à l'étude. C'est ainsi qu'il explique le fonctionnement du nouveau système de voierie, en réfutant les allégations de l'*Echo du Nord*, qui prétend que le nouveau service va mettre sur le pavé une grande partie des balayeurs.

Il explique ensuite les motifs qui ont fait que l'administration municipale avait dû dénoncer les conventions avec la compagnie du gaz, et créer le service municipal des vidanges, service qui permettra d'enlever gratuitement les matières, en faisant un large bénéfice à la ville.

Après avoir démontré la mauvaise foi des adversaires, du *Progrès du Nord* notamment, qui cherchent à critiquer les élus socialistes et surtout le citoyen Delesalle, il a terminé en prouvant que tous les ouvriers, les petits commerçants et même les petites industriels, avaient le devoir, le 17 janvier, de faire sortir des urnes, les noms de Lesaffre et de Franc.

Le discours du citoyen Delory a soulevé un véritable tonnerre d'applaudissements.

Aucun contradicteur ne se présentant, le citoyen Lagrange prononcant, rappelle que le Parti ouvrier n'ayant pour lutter que les gros sous des travailleurs, une quête sera faite à la sortie pour la lutte.

### A Canteleu

Dans la grande salle de l'estaminet Ste-Agnès, chemin des Vachers, près de 500 citoyens se pressaient pour entendre les orateurs inscrits, Ragheboom et Siauve-Evausy.

Le citoyen Vanest est nommé président, et les citoyens Hennion et Legros, assesseurs. Le président donne aussitôt la parole à notre camarade Ragheboom.

Dans une éloquente improvisation, ce dernier expose les conditions dans lesquelles se présente la lutte électorale et n'hésite pas à déclarer que tout fait augurer le succès des candidats du parti ouvrier. Lesaffre, invalide, parce qu'il a le malheur d'être pauvre, n'a-t-il pas contribué aux réformes faites jusqu'aujourd'hui par la municipalité socialiste ? Et Franc n'est-il pas également digne des suffrages de tous les sincères républicains ?

Les candidats rétrogrades de l'Union soi-disant républicaine, ceux du *Progrès* et les candidats démocrates chrétiens ne peuvent être pris au sérieux. Les électeurs ne seront pas leurs dupes.

Ragheboom termine en engageant tous les socialistes non seulement à voter eux-mêmes dimanche pour les candidats ouvriers, mais aussi à entraîner leurs amis aux urnes.

Les dernières paroles de Ragheboom sont longuement applaudies.

Siauve Evausy lui succède à la tribune, son discours, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici, a souvent été interrompu par de vifs applaudissements.

Tout d'abord il parle des listes en présence et il se demande si les électeurs hésiteront un moment entre les candidats ouvriers et leurs adversaires, hommes de l'*Echo*, réactionnaires déguisés en républicains, hommes du *Progrès*, opportunistes qui ont si désastreusement illustré leur passage à l'hôtel de ville de Lille. Tous, dit il, sont prêts à s'unir, pour monter à l'assaut de la République sociale.

Après avoir examiné l'œuvre des opportunistes maîtres de la République depuis 25 ans, de cette République à laquelle il n'ont laissé que le nom et sous laquelle la misère sociale n'a fait que s'accroître il parle de l'œuvre des municipalités socialistes ce qu'ont fait les ouvriers à Roubaix, ce qu'ils font à Lille

Puis il répond aux odieuses calomnies de nos adversaires bourgeois, des fameux patriotes qui osent traiter de Prussiens de vrais Français, anciens militaires, tels que [illegible] Sacré Patriotisme soulève dans l'assistance un tonnerre d'applaudissements.

Lorsque le calme est rétabli, le président donne la parole à Eugène Ghesquière, secrétaire de la section lilloise du Parti ouvrier qui propose un ordre du jour par lequel les électeurs présents s'engagent à voter dimanche pour les candidats du Parti ouvrier.

Cet ordre du jour est voté à l'unanimité.

La séance est ensuite levée à 10 h. 1/2.

⁂

Des réunions publiques auront lieu :

Le MERCREDI 13 JANVIER, à 8 heures du soir à la Maison du Peuple, rue de Béthune, avec les concours des citoyens Delesalle, Siauve-Evausy et Debierre.

Le JEUDI 14 JANVIER, à 11 h. du matin, salle du Furnimbach, avec le concours des citoyens Delesalle et Ghesquière.

A 8 heures du soir, salle de l'Harmonie, place Vanhoenacker, (Moulins-Lille), sous la présidence du citoyen Delory, avec le concours des citoyens Ghesquière et Delesalle.

⁂

La Fédération des Cercles radicaux-socialistes organise des réunions publiques :

Mercredi, rue Gambetta, 197, par Werquin, Clément et Debierre.

Jeudi, rue du Long-Pot, 72, par Debierre et Sever.

Vendredi, à l'Alliance, rue d'Arras, 26, par Debierre et Werquin :

Samedi, au cercle « l'Exemple », rue du Marché aux Bêtes, par Sever, Staes-Brame et Clément.

## ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nous recevons la note suivante :

Oyez, bonnes gens, *l'aimable* article du *Progrès*, ce matin : article *égrillard* que veut bien nous consacrer M. Lagrillière-Beauclerc. Ce que c'est de ne pas avoir d'organe à son service !

A ce qu'il paraît le *Réveil* nous *patronne*; le *Progrès*, lui, s'occupe de la publicité. A la bonne heure ! Voilà de la vraie solidarité.

M. Lagrillière rajoute pour nous une *pelle*, la classique *pelle*, dans la course que nous menons. Et ce, avec la *douche* finale comme rafraîchissement.

Par malheur, cette douche-là pourrait servir à qui ne le désire pas ; et, puisque nous en sommes aux expressions typiques, nous nous demandons — et ne sommes pas les seuls, hélas ! — si les candidats, vraiment resignés — eux — de l'organe progressiste ne s'apprêtent pas à endosser une double veste, à doublure ramoneurable. Ainsi seraient occupés, au lendemain du ballottage, les loisirs de l'honorable M. Crametze, fort habile confectionneur — nous assure-t-on.

M. Lagrillière est homme de trop d'esprit pour ne pas prévoir les événements futurs et nous l'attendons, nous, *les moutons que guette l'abattoir*, aux premiers jours de la semaine prochaine il y aura là de douces heures à passer

Que voulez vous ? toute fête a son lendemain et l'on n'a que rarement à se mettre sous la dent, des élections sénatoriales.

Dr DOUCHE et LEBRUN.

⁂

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Voulez-vous donner l'hospitalité à ces quelques lignes sur les citoyens Duhem et Laurenge, candidats de l'*Echo du Nord* et de la *Défaite* ?

Ces messieurs, qui se vantent de connaître à fond la situation de la ville de Lille, la connaissent bien en effet au point de vue de leurs affaires. Ils ont l'audace de dire qu'avec eux nous aurons du travail, parce qu'ils représentent l'ordre social. La belle affaire ! Comme si la bonne marche de leur commerce ne faisait pas entrer dans leurs caisses les capitaux nécessaires à leur suprématie. Les ouvriers, dit l'*Echo du Nord*, voteront pour eux.

Non, l'*Echo du Nord* se trompe : les ouvriers ne voteront pas pour eux. Ils n'oublient pas que, lors de la dernière grève des tisserands, M. Duhem, avait déclaré être à Lille le porte drapeau de l'industrie textile, n'a pas hésité de consacrer soixante mille francs pour la défense de ses tarifs de famine qu'il a imposés à ses 300 tisserands ou employés de son usine.

Et ces messieurs veulent mettre leur expérience néfaste à la disposition de leurs concitoyens qui se composent en majorité d'ouvriers ! C'est une plaisanterie. Nos intérêts sont littéralement opposés. Pendant que M. Duhem s'enrichit, nous nous appauvrissons. Nous, M. Duhem, nous voulons la liberté ! Vous nous la retirez en nous affamant avec vos tarifs.

Nous voulons l'Egalité, et vous vous considérant [illegible] Nous voulons la Fraternité qui est incompatible avec la façon avec laquelle vous traitez les travailleurs. Vos exemples ont mieux servi la cause des travailleurs que la meilleure propagande. Les électeurs choisiront entre la pauvreté digne du prolétaire, votre concurrent, et la morgue de l'industriel parvenu. Entre ces deux choix, ils n'hésiteront pas, et feront triompher les candidats de la liste socialiste.

*Un Prolétaire.*

## L'INTERPELLATION CARNAUD

Henri Rochefort dit que l'annonce de l'interpellation de notre ami Carnaud, au sujet de la nomination de M. Doumer, donne au gouvernement l'irrésistible envie de se défiler.

Pour se sauver, les ministres vont rejeter tout la responsabilité de cette nomination sur M. Lebon.

Vous verrez que lorsque le moment des explications sera venu, M. Lebon lui-même, ministre des colonies, trouvera moyen d'établir qu'il n'est pour rien dans l'apostasie de l'ancien collaborateur de M. Bourgeois et que M. Doumer s'est nommé tout seul.

*Nous publierons, dans notre numéro de demain, en 4e page, la fin de la liste des numéros gagnants de la Loterie de la Verrerie Ouvrière.*

# Un Meurtre à Roubaix

## UNE FEMME ÉTRANGLÉE PAR SON AMANT

ROUBAIX, 11 Janvier.

Dans la soirée de dimanche, un crime a été commis rue des Fossés, dans un des nombreux garnis de la maison portant le numéro 17 de cette rue et connue sous le nom de l'estaminet de la « Vieille Gendarmerie ».

Un amant a étranglé sa maîtresse. Contons les faits en détail

### Vie ménage

Le criminel est un ouvrier tisserand, âgé de 26 ans ; il se nomme Paul Stelandre et ne vivait que depuis six semaines avec la femme qu'il a tuée, Marie Duck, ménagère, âgée de 36 ans.

Cette dernière, avant d'habiter avec Stelandre, avait vécu en concubinage pendant 8 ou 9 ans avec un nommé Sifar de qui elle eut un enfant, un petit garçon de cinq ans environ, que son père, demeurant actuellement rue Magenta, a gardé quand ils se sont séparés.

Depuis le 3 janvier courant seulement, Stelandre et Marie Duck étaient venus habiter une chambre garnie de l'estaminet de la « Vieille Gendarmerie ». L'homme travaillait au tissage et la femme, qui était atteinte sérieusement d'une maladie de poitrine, faisait le ménage. L'accord, à certains moments, était loin de régner dans le faux ménage.

### Le Crime

Dimanche, dans l'après-midi, ils allèrent promener ensemble pendant quelques heures. Marie Duck semblait encore plus malade que les jours précédents.

Ils rentrèrent chez eux à la nuit. La femme resta à la maison et Stelandre sortit seul. Il s'enivra en buvant dans plusieurs estaminets

Dans la soirée, il revint à deux reprises voir sa maîtresse. La chambre était fermée, mais comme il en possédait la clef, il n'avait qu'à ouvrir.

C'est une voisine qui demeure sur le même palier, Madame Barbieux, qui a donné ces détails. Elle a déclaré aussi qu'après le départ de Stelandre, Marie Duck aurait poussé des plaintes. Pourtant on n'a pas entendu que les amants se soient querellés; il est plus que probable que c'étaient les souffrances occasionnées par son état maladif qui la faisaient gémir.

Vers 8 h. 1/2 du soir, Paul Stelandre remonta une troisième fois à sa chambre. Il frappa à la porte disant avoir perdu la clef. Comme sa maîtresse ne venait pas lui ouvrir de suite, il brisa un carreau de vitre qui se trouvait dans un panneau de la porte et put ainsi ouvrir la serrure

Quelques instants après, il descendit à l'estaminet et déclara, sans aucune apparence d'émotion, que Marie Duck était morte, étendue sur le plancher dans sa chambre.

### Découverte du cadavre

Quand Stelandre fut descendu, Mme Barlieux, qui avait entendu du bruit semblant provenir d'une querelle entre les amants, eut la curiosité de se rendre dans leur chambre

Elle vit Marie Duck étendue par terre, le buste en dessous d'une table et les pieds touchant le lit qui se trouve au fond, à droite. Elle ne la croyait pas morte et appela son gendre pour l'aider à la mettre sur le lit. C'est alors seulement qu'ils [illegible] Mme Barbieux [illegible] de police qui est à quelques pas. Elle conta ce qui venait de se passer. Un agent de police vint aussitôt avec elle et arrêta Stelandre qui se trouvait en bas, à l'estaminet

On appela immédiatement le docteur Dubar qui visita la morte et qui déclara que le décès ne lui semblait pas naturel. D'après lui, il y avait eu étranglation.

Hier dans la matinée, le corps de Marie Duck a été transporté à l'hôpital. Le docteur Cargillière, qui en a fait l'autopsie, a conclu comme son confrère : strangulation par écrasement du larynx.

### Ce qui se serait passé

Jusqu'à présent, Paul Stelandre nie avoir tué sa maîtresse. Mais une chose est établie par le rapport des médecins : c'est qu'il y a eu mort violente. Par conséquent, qui a commis le crime ? On ne peut admettre que ce soit un autre que lui.

D'après l'enquête, voilà ce qui se serait passé : Stelandre, quand il remonta la 3e fois à sa chambre était ivre. Au point que pour entrer il enfonça un carreau, bien qu'il eut la clef dans sa poche.

Furieux de ce qu'on ne sera pas venu lui ouvrir assez tôt, il se sera précipité sur Marie Duck et l'aura empoignée par le cou en le comprimant fortement

Malade, comme nous l'avons dit, elle n'aura pas pu pousser un cri et son amant l'aura tirée dehors du lit et fait tomber par terre.

On ne peut expliquer autrement qu'elle se soit trouvée avec la tête en dessous la table. Ne l'entendant plus se plaindre, Stelandre s'est alors penché sur elle et lui a jeté de l'eau dans la figure, espérant pouvoir la ranimer.

Cette dernière hypothèse est limite par ce que quand Marie Duck a été relevée par Mme Barbieux pour être placée dans son lit, elle avait la figure mouillée et en dessous de sa tête, il y avait de l'eau.

### Calme[illegible]

Le propriétaire de la chambre où Marie Duck a trouvé la mort est un nommé Delégliné.

Il y a environ un an et demi, Marie Duck demeurait encore chez lui, mais alors dans la rue des Longues Haies.

Une nuit, un incendie détruisit complètement la maison de M. Delégliné. Marie Duck manqua alors de périr dans les flammes avec son enfant et son amant Sifar. Ils durent s'enfuir tous trois par le toit, et ce n'est que grâce à l'intervention de courageux sauveteurs, les frères Sirejacob, qu'ils durent d'avoir la vie sauve.

### L'émotion

A vrai dire, ce meurtre n'a guère soulevé de grande émotion, car c'est à peine s'il a été connu dans le quartier Ste-Elisabeth où il a été accompli.

C'est M. Squivère, commissaire de police qui a mené l'enquête. Le Parquet, qui a été prévenu, n'a pas encore cru nécessaire de venir à Roubaix.

# DERNIÈRE HEURE

## LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Paris, 11 janvier.

On prête à nouveau aux opportunistes l'intention de présenter demain M. Dupuy comme candidat à la présidence de la Chambre, contre M. Brisson. Bien que rien n'ait transpiré dans les couloirs, certains membres de l'opposition assurent que l'on tient la décision secrète, mais qu'elle est bien arrêtée.

## UNE EXPÉDITION MASSACRÉE

Londres, 11 janvier.

Une dépêche de Bonny de la côte occidentale d'Afrique annonce que l'expédition du Pacifique, comprenant des fonctionnaires et un officier du protectorat anglais du Niger, a été massacrée par les sujets du roi du Bénin. Cette nouvelle a émotionné.

Il s'agit d'envoyer des navires croiser sur les côtes occidentales d'Afrique.

## DOUBLE ASSASSINAT

Arras, 11 Janvier.

Deux octogénaires, les époux Brazier, ont été trouvés étranglés ce matin à Maizières. Le vol est le mobile du crime. Le parquet s'est rendu sur les lieux.

## LES PATRONS DE M. MELINE

La *Lanterne* reprend la campagne commencée par le *Réveil du Nord*, à propos des décorations scandaleusement accordées à des réactionnaires et cléricaux militants de notre département, après avoir apporté leur concours pécuniaire au journal de M. Méline, la *République française*, sur l'instigation de M. Dubar qui doit aussi recevoir sa petite récompense, sous la forme de la rosette de la Légion d'honneur. Voici l'article publié par notre confrère parisien, dans son numéro de ce jour :

Dans notre numéro du 10 janvier, nous posions les deux questions suivantes :

« Les commanditaires de la *République française*, dont M. Méline fut, avant de devenir ministre, le directeur [illegible] un certain nombre de chefs cléricaux de la région du Nord? Plusieurs de ces chefs cléricaux, que les précédents cabinets avaient toujours refusé de décorer en raison de leur hostilité déclarée à la République, n'ont-ils pas, très peu de temps après avoir souscrit des actions à la *République française*, été nommés presque simultanément à divers grades de la Légion d'honneur ?

L'*Intransigeant*, reproduisant une partie de notre article, s'étonnait hier que la *République française*, journal du président du Conseil, n'eût pas répondu un seul mot à nos interrogations

Nous nous attendions, nous, à ce silence significatif. M. Méline n'a rien répondu, parce qu'il n'avait rien à répondre aux faits que nous avons avancés étant de la plus scrupuleuse exactitude

Les commanditaires de la *République française* auxquels nous faisions allusion sont : MM. Deblock, tisseur à Hazebrouck ; Paul Le Blan, filateur à Lille ; Faucheur, filateur à Lille ; Alfred Thiriez et Pouillier-Ketèle, également fabricants à Lille ; Lagache, fabricant à Roubaix

Tous ces gros industriels sont des réactionnaires et des cléricaux militants. Ils ont tous ou presque tous été candidats contre les républicains, soit à la députation, soit au Conseil général ou au Conseil municipal. L'un d'eux, M. Deblock, bonapartiste avéré fut président du comité boulangiste du Nord aux élections de 1889. Un autre, M. Thiriez, est le principal commanditaire de la *Dépêche*, journal réactionnaire du Nord.

Comme on le comprend bien, après la lecture de cette nomenclature, le pourquoi de la politique violemment rétrograde de M. Méline ! Prisonnier de ceux qui le subventionnent lui et son journal, M. Méline n'a gouverné que pour eux et rien que pour eux. Il est leur agent, leur chose, sa toute sa ligne de conduite est forcément subordonnée à leurs exigences et à leurs injonctions. La révocation de M. Vel-Durand, préfet anticlérical et suspect aux réactionnaires du Nord, est une des conséquences de la vassalité du président du Conseil.

Puisons maintenant à l'affaire des décorations. Ainsi que nous l'avons dit, tous ces industriels, qui recherchaient depuis longtemps la Légion d'honneur, n'avaient jamais pu l'obtenir en raison de leur hostilité déclarée à la République.

Il faut croire que le fait d'avoir mis de grosses sommes d'argent dans le journal de M. Méline leur crée des titres sérieux à la distinction si ardemment convoitée, puisque tous, sans exception, furent décorés quelque temps après avoir consenti à souscrire.

Le 6 janvier 1894, M. Faucheur est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Le 2 avril de la même année, c'est le tour de MM. Deblock et Paul Le Blan, qui sont promus en même temps. Enfin, le 5 mai 1895, trois actionnaires de la *République Française*, MM. Alfred Thiriez, Pouillier-Ketèle et Lagache reçoivent ensemble le ruban rouge.

On annonce, en outre, que le publiciste, chevalier de la Légion d'honneur, qui fut chargé de solliciter, dans le Nord, les souscriptions de ces personnalités cléricales, sera bientôt promu au grade d'officier.

Nous n'avons parlé ici que de ce qui s'est passé dans le département du Nord. On nous affirme qu'il en est de même dans plusieurs autres départements.

Nous ferons toutefois remarquer à la *Lanterne* que M. Vel-Durand n'a jamais été anticlérical : il a, au contraire, toujours favorisé la réaction opportuno-cléricale.

# LILLE

## NOS PROCÈS

Nous avons déjà annoncé la levée de soutanes que nous avons provoquée par notre... impiété.

C'est mercredi que la fureur cléricale, contre nous, se donnera libre cours devant le tribunal correctionnel.

Seront appelées à cette audience :

1° Le procès intenté au *Réveil du Nord* par les ignorantins qui font vis-à-vis à l'immeuble que nous occupons 28, rue de Fives. D'après plusieurs témoignages, nous les avons accusés, sous réserves, d'avoir fourni des pierres aux vandales qui vinrent briser nos vitres en juillet dernier ;

2° Le procès intenté à l'Imprimerie du *Réveil* par un sieur Barjaud, curé de la Dordogne, condamné à six mois de prison par le tribunal correctionnel de Périgueux, pour attentats à la pudeur et propositions obscènes à un fossoyeur dans un cimetière. Cet ensoutané fut par la suite acquitté en appel. Il s'en autorise pour nous demander dix mille francs de dommages-intérêts. Rien que ça !

En outre de ces deux assignations, deux nouvelles nous sont tombées... du ciel. Citons :

3° Assignation d'un sacristain du [illegible] Maurel lisque d'après un procès verbal dressé à sa charge par le garde champêtre de la commune et sur des témoignages précis, nous avons accusé d'aimer trop... le lait et le vin blanc. Depuis, cet individu aurait été chassé par son curé.

4° Enfin, assignation d'un autre sacristain, mais de N.-D. de l'Usine celui-là, le sieur Joly, directeur de l'usine Motte-Bossut à Roubaix, parce que nous avons rapporté ce fait exact que 250 contraventions ont été relevées à la charge de ses patrons pour infractions à la loi sur le travail des femmes et des enfants.

Il y a donc gros à parier que le *Réveil du Nord*, l'imprimerie ouvrière et l'*Egalité* de Roubaix auront, mercredi, les honneurs de toute l'audience du tribunal correctionnel.

C'est Me Dazet, l'éminent avocat, qui nous a défendu avec tant de talent et d'autorité dans le procès que nous intentèrent Messieurs Vandame, Cointrelle et Scrive, il y a deux mois environ, qui est chargé de nous représenter.

Furieux de notre action incessante, navrés de la baisse de leurs actions, les cléricaux et les réactionnaires veulent en nous accablant de papiers timbrés — à propos de bottes — épuiser notre caisse, déjà si pauvre, hélas ! et retaper la leur.

Heureusement qu'il y a des juges autre part qu'à Berlin !

---

15

# LE JUSTICIER

PAR

CÉCILE CASSOT

Cette impure qui avait coudoyé la Parabère et la de Prie dans les salons du Palais-Royal, qui avait été de l'embarquement pour Cythère, avait assez d'expérience pour s'y connaître.

Certes, elle aimait la coiffe blanche de ses chères novices, auxquelles elle prêchait la vertu quand celles-ci, toutes recueillies et agenouillées sur les dalles, le rosaire en main, écoutaient la parole de vie qui sortait des lèvres de leur maîtresse, mais le cœur de la chanoinesse revenait toujours à Arlette. Aussitôt libre, Mlle d'Harcourt mandait la petite Mérolles qui l'accompagnait partout.

Arlette s'attachait à la robe violette de sa protectrice comme un jeune rameau cherche un appui au tronc de l'arbre qui l'avoisine.

La douceur de la très grande dame, en Arlette, convenait l'âme de l'enfant, et la petite Mérolles l'aima absolument, exclusivement, jusqu'au jour où un tout petit incident mit en lumière le cœur sec de Mlle d'Harcourt.

Un après-midi, dans les jardins réservés où les nonnes n'allaient jamais, Arlette, selon son habitude, était assise aux pieds de la chanoinesse, quand les cris perçants d'une fauvette attirèrent l'attention de la jeune fille, qui se leva et courut voir ce qui se passait.

Dans un très joli fourré de mousse, tout près d'un vieux prunier, elle aperçut un gros serpent qui avalait tout vivants les petits duveteux du malheureux oiseau.

Arlette, en bonne paysanne, tua le serpent, dont elle écrasa la tête avec son sabot et revint toute bouleversée vers sa protectrice qui avait assisté impassible à ce drame. Hélas ! elle était dépourvue de pitié ! Cette constatation affligea la jeune fille et la rendit songeuse.

L'arrivée à l'abbaye de Justine fit diversion ; Arlette, les yeux encore en larmes, se jeta au cou de sa cousine.

L'aimable actrice venait annoncer son mariage avec le bon Favart qu'elle aimait de toute son âme.

Une collation fut servie dans le pré, à l'ombre d'un groupe d'acacias dont les fleurs en grappes se mêlaient aux cheveux blonds des deux cousines.

Arlette, armée d'un seau d'argent aux armes de la chanoinesse, alla traire la brebis favorite de sa protectrice et mit dans un pot de vieux sèvre le lait tout chaud.

Justine, émerveillée du savoir de sa cousine, voulut, elle aussi, après la collation, traire une des vaches qui paissaient dans un pré voisin, mais elle ne put y parvenir, malgré les conseils pratiques d'Arlette.

Ce furent alors des rires qui éveillèrent les vieux échos tranquilles du « Nid aux Saints » et des courses dans l'herbe qui durèrent plus d'une heure.

La chanoinesse, enfoncée dans son fauteuil, à l'ombre, les mains croisées, souriait aux deux amies dont les jeux l'amusaient. Jamais elle n'avait connu ce plaisir innocent qui consiste à jouer pour le jeu lui-même.

Elle était vieille de race et à l'âge d'Arlette elle songeait à autre chose : elle avait déjà une ambition à satisfaire.

— J'ai vu Dravalde dans le sentier qui conduit ici, dit Justine dans une halte dans l'herbe.

— Ne prononce pas son nom ici.

— Pourquoi, ma chérie ? Tu m'es encore qu'une enfant, et le fils Pons est ton camarade.

— Pourquoi ? répliqua la jeune Arlette, je n'en sais rien. Mademoiselle (elle appelait ainsi la chanoinesse) est très bonne, très bienfaisante, et pourtant je n'oserais jamais lui parler des Pons, parce qu'elle dit beaucoup de bien du prieur de Saint-Thomas d'Epernon, qui opprime les pauvres Pons, que j'aime tant.

Justine serra la petite main d'Arlette.

— Tu es peut-être raison.

Et elles revinrent auprès de la chanoinesse, qui pria l'actrice de lui chanter un couplet de la pièce de « Je ne sais quoi ».

Justine se prêta de bonne grâce à ce caprice, et elle égrena en plein air les perles de sa voix.

Mlle d'Harcourt la remercia, lui donna sa bénédiction et lui offrit un chapelet en or orné de grains de corail.

— Il le portera bonheur ; il a appartenu à une sainte femme.

Justine, un fois Mme Favart, vint moins souvent au « Nid des Saints ».

Quand Dravalde, innocent, fut condamné, elle s'y rendit dans l'intention d'implorer la chanoinesse pour lui. Mais Arlette veillait : elle lui fit signe de se taire.

— Je t'en prie, les temps n'ont rien changé ; mademoiselle croit à la culpabilité du pauvre Dravalde.

— Elle est bien plus éloignée de nos idées que tu le penses... De notre cœur surtout, ajouta Arlette, qui narra le petit drame auquel elle avait assisté quelques mois auparavant.

— Tu as encore raison, chérie, dit Justine, je ne dirai rien.

. . . . . .

Le retour de Bruxelles au « Nid des Saints » avait été morne. La chanoinesse semblait avoir dépouillé sa gaieté et son engouement.

Elle avait fait ce fatigant voyage afin d'obliger une jeune novice dont l'abjuration nécessaire pour entrer en religion avait exaspéré la famille, réfugiée en Belgique depuis la révocation de l'édit de Nantes.

En voyant le désespoir de la future religieuse, la chanoinesse n'avait pas hésité à partir.

Elle avait l'espoir d'apaiser les scrupules des parents et d'obtenir un consentement cher à son cœur. Mais le père de la novice, fougueux protestant, avait refusé d'entendre Mlle d'Harcourt et l'avait éconduite.

Douloureusement impressionnée, regrettant une pareille démarche, la chanoinesse avait écouté pensive la double histoire de Justine et de sa chère Arlette.

Elle avait blâmé doucement la petite Mérolles d'avoir insisté pour aller voir sa cousine au quartier général, mais le mal était fait.

L'émotion de son échec fit naître chez cette vénérable vieille une crainte légitime. Elle se souvint que la nouvelle cour, d'abord conduite par les quatre sœurs de Mailly, présidée maintenant par une d'Etiolles, haïssait tous ceux qui étaient restés fidèles à la mémoire du régent. Comme elle ne donnait point signe de vie, qu'elle vivait à l'écart, loin des intrigues, elle pensa qu'on affectait de l'oublier. Or, les démarches du puissant maréchal de Saxe, s'il prenait fantaisie à Justine de venir se réfugier à l'abbaye, pouvaient la mettre à découvert. Vieille et âgée comme elle l'était, qui voudrait la protéger ou la défendre ? Personne.

D'un autre côté, sa chère petite Arlette, qui avait auprès de Louis XV un parent fort compromettant, ce coquin de Le Bel, s'était mise, par son imprudence, trop en vue pour que le roi, de retour de Fontainebleau, ne se souvînt pas d'elle.

Louis n'oubliait pas les jolis minois de quatorze ans.

Et Le Bel, au besoin, se chargeait de rafraîchir la mémoire de son royal maître.

Il se pouvait qu'elle ne fût pas compromise ; mais la crainte de l'être épouvantait la chanoinesse, qui avait trouvé au « Nid des Saints » le repos et l'oubli de sa vie passée.

Un moment l'affection réelle qu'elle portait à Arlette l'emporta sur son égoïsme, mais celui-ci prit le dessus.

— Arlette, murmura la chanoinesse, dis à Justine que je suis désolée de ne pouvoir plus la recevoir à l'abbaye.

— Oui, mademoiselle.

— Sais-tu l'adresse de ta cousine à Paris ?

— J'ai oublié le numéro, mais je connais la rue.

Arlette avait presque envie de pleurer ; l'air inquiet de la chanoinesse l'impressionnait. Pourquoi bannir Justine ?

Quand les deux femmes furent arrivées et réconfortées, elles passèrent dans le salon. La chanoinesse gardait son air grave et ennuyé.

Arlette, gênée par le silence de sa protectrice, attendait une communication. Mlle d'Harcourt, au lieu de s'asseoir dans son fauteuil, fouilla dans un coffret d'ébène et en sortit un écrin. Puis elle se tourna vers la petite Mérolles :

— Ma chère Arlette, dit-elle enfin d'une voix émue, je suis obligée de me séparer de toi.

(A Suivre.)